

sance du Canada pour servir dans Notre Sénat de Notre dite Puissance et pour faire, accomplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses dans Notre Parlement, dépendant de la dite charge, qu'il vous sera ordonné de faire dans la dite charge de maître en chancellerie, par Nous ou par le dit Sénat du Canada, siégeant dans Notre Parlement de notre Puissance, vous donnant et accordant pouvoir et autorité d'exercer et remplir tous les dits devoirs dépendant de la dite charge et fonction de maître en chancellerie du Canada.

Vous aurez, remplirez et exercerez la dite charge de maître en la chancellerie du Canada, durant Notre bon plaisir, avec tous les droits, pouvoirs et autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent ou doivent appartenir à la dite charge.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce TRENTIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent et de Notre Règne la soixante-troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, et

Ils ont alors été lus par le greffier.

Ordonné, qu'ils soient inscrits sur le journal, et ils sont comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 31 janvier 1900.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-neuvième jour du mois de janvier, A.D. mil neuf cent (1900), George Taylor Fulford, écuyer, de la ville de Brockville, dans la province d'Ontario, pour la province d'Ontario, *vice* l'honorable W. E. Sanford, *décédé*.

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 31 janvier 1900.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-neuvième jour